

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 02-02-2017**

### **COMMUNE DE LARNAGE**

L'an deux mil dix-sept et le 2 février à 20h30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max Maire

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Belle JC, Coldepin P, Reist-Picard J, Revol C, Roudier R

Mmes Girard P, Prot MT, Gautier S, Delhome V, Montagnon G, Poulenard MT

Buit C

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres votants : 15

Secrétaire de séance : Romain Roudier

Date de convocation : 1-12-2016

### **I-APPROBATION DU DERNIER CONSEIL MUNICIPAL**

#### **II-AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATION**

##### 1°-Arrêté de voirie Drôme à vélo

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'arrêté de voirie permettant le balisage des circuits « Drôme à vélo ».

##### 2°-Acquisition terrain Jean Roure

le conseil municipal autorise le maire à mandater la valeur du terrain de Mr Roure avant le vote du budget.

##### 3°-Validation local technique

Le projet est validé afin de pouvoir demander la réserve parlementaire.

##### 4°-Désignation des membres de la CLECT

Suite à la création d'une commission locale d'évaluation des charges transférées au sein de la communauté d'agglomération arche, un délégué titulaire et un suppléant doivent être désignés au sein du conseil municipal. Mr Osternaud Max est désigné délégué titulaire et Mme Prot Marie-Thérèse déléguée suppléante.

#### **III-AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATION**

##### Rapport des commissions

Commission bâtiment : problème phonique à la cantine

Commission voirie : des devis sont demandés pour différents travaux à réaliser.

Commission environnement : Les îlots propreté vont être installés.

##### Questions diverses

Inauguration de la rénovation de l'école

Le Maire  
Max Osternaud